



Éoliennes défectueuses dans le Doubs

Suite à une inspection réalisée 8 mois après la mise en service, 15 éoliennes sur 43 ont été jugées défectueuses, nécessitant le démontage des pales.

Comment peut-on affirmer (défaut qui n'affecte en rien la sécurité) alors qu'elles sont jugées défectueuses ?

L'opération va prendre plusieurs mois, 1 semaine par machine étant nécessaire.

Combien va coûter cette maintenance prématurée, ou est la rentabilité de ces parcs éoliens avec de telles interventions ?

[Lire l'article de l'Est-Républicain du 23 Mai 2019.](#)